“FAITES CE QUE JE DIS … MAIS PAS CE QUE JE FAIS”



Echec et diplomate

AH, qu'il fait bon ne plus être diplomate ! Le gouvernement vient de publier au « JO » un joli décret qui va permettre à une trentaine de diplomates en surnombre de partir prématurément à la retraite dans des conditions particulièrement avantageuses (« La Tribune », 14/6).

Un, ils peuvent partir dès l'âge de 58 ans.

M 00708 - 4729 - F: 1,20 €

Deux, tout en restant chez eux, ils toucheront leur rémunération de base jusqu'à l'âge officiel de la retraite.

Trois, ils auront le droit de travailler dans le privé ou même dans le public.

Quatre, tout cela va être si pénible à vivre pour eux qu'en compensation il va leur être offert une indemnité exceptionnelle de départ égale à la moitié des primes qu'ils auraient touchées s'ils étaient restés en poste.

La réforme des retraites s'est arrêtée à la porte du Quai d'Orsay.

Le Canard enchaîné 15/6/11

Nos gouvernants nous ont montré, chiffres à l’appui l’an passé, combien il était nécessaire que l’âge de la retraite passe de 60 à 62 ans. Après de longues et difficiles négociations la prolongation a été admise et la gauche qui y était fortement opposée a depuis complètement occulté la réforme. Y reviendra-t-elle à l’occasion des présidentielles ? Elle y sera certainement contrainte et, les réponses du candidat désigné aux élections primaires seront des plus intéressantes. En attendant, hier, nos amis routiers à qui on demande également de travailler 2 ans de plus (57 ans au lieu de 55) ont manifesté leur mécontentement par des arrêts de travail et des points de blocage de la circulation.

Pendant ce temps au quai d’Orsay, le quartier général de notre diplomatie, une trentaine de diplomates bénéficiaient d’étranges décisions prises en matière de départ à la retraite. Voyez l’article suivant qui est paru dans le Canard enchainé du 15 juin 2011.

No comment !

Mais vous, peut-être avez-vous un avis formuler ? Ne vous gênez pas ! Je le publierai avec plaisir.